

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Pré-Retraités CGT SAP 13 Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+---+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.69.99

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Sommaire

Page :: 1 ::

Sommaire

Pensée du 'Jourd'hui

Revivez donc

Page :: 2::

Lorsqu'on restaurera

l'esclavage«

Les Foutres de la Hiérarchie

Catholique »

Page :: 3::

A Gignac(13), La Poste

fermée 3 mois.

Contreverse.

Je ne voudrais pas...

Page :: 4 ::

Les CHS par le petit bout

de la lorgnette

Ils nous prennent pour des ...

Page :: 5 ::

Le seul concours où l'on

gagne rien

Page :: 6 ::

D'abord les complémentaires

Ah ! Les « Pauvres riches ».

Page :: 7 ::

Reclassés ; un rejet qui peut

cacher.

Communiqué du Bureau

Confédéral de la CGT

Page :: 8 ::

Pré-retraités : TPAS

La cuisine du Chef

Prochaine Réunion*

Pensée du 'Jourd'hui

« L'offensive est engagée »,

« Le combat sera rude »,

« Déployons nos forces »,

« La menace est réelle »

... Je croyais qu'ils parlaient
de la guerre !

Et bien non, ils parlaient
de la compétitivité
des entreprises françaises...

Quelle connerie

LEUR Crise !

Revivez donc...



Les Retraites CGT de La Poste 13 n'ont pas fait uniquement un "mauvais sort" au Roi (aux gâteaux des...).... Ils ont aussi profité du café -croissants - pains au chocolat en arrivant et de l'apéro avant le couscous pris en commun au restaurant administratif du CTA !

A une bonne vingtaine, ils ont largement débattus de la Protection Sociale , de la Sécu sur la bases de rapports hautement intéressants de notre Secrétaire JPaul Castaing et d'Auguste Cabano , un Retraité/militant de la Sécu sociale qui nous a recadré la Sécu et son historique , depuis sa création par Ambroise Croizat sous l'impulsion du programme du Conseil National de la Résistance jusqu'à nos jours. Le débat qui en suivi fut riche -et enrichissant- pour chacune des interventions.

Mais, et c'est à souligner, loin de rester sur des constats, les intervenants ont largement insistés sur les moyens à mettre en œuvre pour la défense de la protection sociale, en proposant même des idées des solutions radicales (le remboursement par la Sécu à 100%) ou plus proche (la prise en compte par les ex-employeurs de La Poste d'une partie de la cotisation Mutuelle)

Et c'est donc sur la base d'actions en préparation pour la fin Mars que nos retraites ont donnés mandat au bureau Départemental avec pour mission de proposer rapidement la riposte et l'action à l'ensemble de nos adhérents et au delà, à l'ensemble des retraités Poste, Télécom' et Financiers des B du R.

Tout cela fera l'objet d'un compte rendu "papier" plus détaillé que nous vous ferons parvenir rapidement !

...la réunion du 17 janvier.

"Lorsqu'on restaurera l'esclavage, la CFDT négociera le poids des chaînes." Susan George (présidente d'honneur d'ATTAC)

Une régression sociale historique de plus approuvée par la CFDT

Un accord national interprofessionnel proprement inacceptable. :c 'est plus de flexibilité, plus de précarité et plus de liberté de licenciement pour les employeurs.

Cet accord est anti-démocratique car minoritaire:

- la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC qui représentent à elles trois aux dernières élections (TPE) 28,1% des suffrages (CFDT 19,3 %, CGC 2,3 et CFTC 6,5) contre 44,8 % pour la CGT et FO (non signataires de l'accord).

Cet accord c'est

- davantage de précarité par la généralisation des contrats de projets et CDI « intermittents. »
- une super-flexibilité par de nouvelles mesures de mobilité, la généralisation de l'accord compétitivité/emploi, et de nouvelles modalités pour les Plans de Sauvegarde 'Emploi, en se dégageant systématiquement des obligations légales et conventionnelles du licenciement économique.
- des salariés spoliés par une "indemnité forfaitaire" en cas de licenciements sans cause réelle et sérieuse. plafonnée à plafonnée à 14 mois de salaire pour 25 ans.
- des délais de recours plus long pour les syndicats en matière de licenciements économiques collectifs et de contestation aux prud'hommes.

La logique patronale est claire : renforcer la flexibilité de la force de travail, poursuivre la destruction du code du travail et la hiérarchie des normes.

On est à l'opposé de l'objectif initial de cette négociation, qui s'intitulait « sécurisation de l'emploi ». Il n'y a pas de sécurisation de l'emploi mais sécurisation des droits, déjà exorbitants, des patrons.

Tout n'est pas fini ! Le projet de loi sera soumis au Conseil d'Etat début février puis présenté en Conseil des ministres le 6 ou le 13 mars. Examiné en urgence à l'Assemblée nationale en avril, au Sénat en vue d'une éventuelle promulgation du texte fin mai.

Les parlementaires doivent être en situation de ne pas transcrire à l'aveugle un projet qui fragilise un peu plus les salariés. Nous voulons donc informer, mobiliser, mettre les salariés en situation de pouvoir intervenir auprès de leurs élus pour qu'il y ait un projet de loi d'une autre nature, qui permette d'obtenir des avancées réelles en termes de maintien dans l'emploi et de lutte contre la précarité.



« Les Foutres de la Hiérarchie Catholique »

Les Foudres de la Hiérarchie Catholique

«C'est la même histoire, la même rengaine. Comme sous de Gaulle lors du débat sur la contraception, VGE quand il y a eu l'avortement, Jospin avec le pacs quand certains osaient gueuler «les pédés au bûcher, l'Eglise est contre le projet de mariage pour tous de Hollande. On en revient toujours à un certain mythe de la Famille,». Au fond, pas une réforme concernant la famille et la procréation n'a échappé aux foudres de la hiérarchie catholique. Au grand dam de certains chrétiens d'ailleurs. «Logique, pour l'Eglise. La famille reste le lieu potentiel de vocations. Plus les familles font des enfants, plus il y a une chance que certains entrent dans les ordres. Et puis, la famille est un des rares lieux où l'Eglise a encore de l'influence sur les consciences.

Aujourd'hui, l'Eglise est essoufflée : la majorité de ses fidèles ont des cheveux blancs. Elle perd, si j'ose dire, des parts de marché face à l'islam et les évangéliques. Le mariage homo est une opportunité de mobiliser, de partir à nouveau en croisade avec des positions traditionalistes contre le "relativisme" de la société. Comme elle le fait depuis quarante ans, au risque de creuser davantage le fossé avec la société et ses fidèles...

A Gignac(13), La Poste fermée 3 mois. La réappropriation publique, c'est pour quand ?



La Poste est donc fermée depuis hier à Gignac La Nerthe. Il est plus que regrettable de devoir se déplacer à Saint Victoret, au Rove ou à Châteauneuf, pour aller à un autre bureau de poste et ce, pendant plus de

3 mois de travaux. Des habitants mécontents m'ont dit que des Algécos avaient été mis en place à Marignane pendant les travaux d'autres établissements financiers. C'est exactement ce que nous avons demandé pour Gignac aux responsables de la Poste. "Trop cher pour une ville de moins de 10 000 habitants" nous a-t-il été répondu. Ce n'est pas admissible dès lors qu'il s'agit d'un service public dit de proximité. La population est pénalisée. Aujourd'hui La Poste, transformée par Sarkozy en société anonyme, verse des millions d'euros de dividendes aux actionnaires pour l'instant publics... Les économies sont recherchées soit sur le dos du personnel, soit sur celui des usagers-clients. On voit bien que seul le rendement financier sert de boussole. Il est temps que le gouvernement tienne sur La Poste les engagements pris par le P.S, lors de la votation citoyenne en octobre 2009 avec les plus de 2,3 millions de votants (1600 votes à Gignac).

Celui qui est aujourd'hui devenu ministre du gouvernement, Benoît Hamon m'avait déclaré à Marseille fin 2010, devant les postiers : "il faudra bien, si la gauche revient au pouvoir, réintégrer La Poste dans la propriété publique". C'est pour quand ? Chiche.

Alain Croce

12 janvier 2013

CONTREVERSE : Espace ouvert aux sujets qui posent débat !

Et l'Ombre de l'Eglise y est toujours présente !

Pilule, IVG, pacs, mariage pour tous : les opposants sont toujours les mêmeset j'en demande « Pardon par avance » aux croyants sincères, mais l'Eglise catholique était à l'époque, comme maintenant, la principale opposante avec les mêmes qui se sont opposés au divorce, à l'égalité entre les enfants nés hors-mariage et dans le mariage, à l'éducation sexuelle dans les lycées, à l'autorité parentale partagée, à la dépénalisation de l'homosexualité, à l'assistance médicale, à la procréation, au pacs et pourtant, elle tourne (la Terre) et elle avance (la Société), avec ou sans Elle !

VOICI MA CONTRIBUTION:

..... à renvoyer au Syndicat des Retraités CGT La Poste 13

JE NE VOUDRAIS PAS BENEFICIER DE LEUR « AVANCEE SOCIALE »

Désormais, les salariés âgés de 65 ans peuvent donc s'ils en manifestent la volonté, poursuivre leur activité professionnelle jusqu'à leurs 70 ans.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 a repoussé de 65 à 70 ans l'âge à partir duquel l'employeur peut mettre d'office un salarié à la retraite. (...)

JE RECOMMANDE AUX JEUNES GENERATIONS DE LUTTER ET DE (RE) GAGNER LE DROIT AU SERVICE ACTIF ET AU DEPART A LA RETRAITE A 55 ANS



C'ÉTAIT AU SIÈCLE DERNIER... les CHS par le petit bout de la lorgnette

de notre ami Robert G...

Le voyage des Retraités d'Auriol.

A Auriol, la municipalité ne plaisante pas ! La Direction de La Poste avait décidé de supprimer un agent au guichet. Le personnel déjà surchargé, refuse cette suppression. Je prends rendez-vous avec la municipalité et Albert, un militant politique que j'avais dans ma tournée sur Marseille. On fait le point, Une seule solution, l'action avec le Personnel et les Usagers !

Mme La Maire net un car de 50 places à notre disposition pour une manif à laDD à Marseille. 50 retraités avec leur carnet de Caisse d'Epargne, banderole, etc.... se pointent à Marseille.

La DD avait bouclé les portes. Après négociations, nous sommes reçus dans la grande salle. Des retraités bien vivants et remontés, carnets à la main interpellent : « Avec si peu de considération, on retire notre argent de La Poste.... » Au bout d'une heure de négociations et de débats, l'emploi est rétabli et le retour se fait dans la joie.

Mlle 13 La Rose : une histoire de coffre fort.

Avant 1990, la Poste avait ses propres transports de fond, avec son siège à La rose. Dans le cadre du CSHCT, je me rends au siège. Le directeur est absent, je visite ces locaux hautement sécurisés. Je pénètre dans des coffres forts de la grandeur d'une chambre, murs tapissés de billets de banque. Jamais je n'avais vu autant d'argent

D'un coup surgit le directeur, rouge cramoisi ! : « Que fait la CGT dans ces lieux ? Sortez immédiatement, j'avise la police. !

« Dans ces lieux, on effectue une visite comme le stipule les textes CSHCT en vigueur depuis 1982. »

La ligne téléphonique devait être coupée, la police n'est jamais arrivée ...ett le directeur a retrouvé son calme.

Septèmes-les-Vallons : Vous avez dit « Pièce d'identité ? »

Un matin, je me rends dans ce bureau, une dizaine de préposés... J'arrive, je prends un café et discute avec les facteurs pendant le tri général.. Une inspectrice, dépassée par les événements, aux ordres et garde à vous de la DD me tourne autour....

« Vous êtes un étranger. Vous devez sortir. Vous n'avez pas monsieur vos papiers ? »

« Madame, vous avez raison. Je suis membre permanent du groupe de sécurité CHSCT. Vous avez laissé rentrer un étranger, vous ne respectez pas les consignes de sécurité. De ce fait, je fais un rapport à votre rencontre à la DD. »

Elle a disparu dans la minute qui suivait. C'était une « brave » cadre !



RTM : Ils nous prennent pour des ...

Sous le prétexte de « fluidifier le trafic » la RTM fait passer le ticket Solo Secours (seul titre de transport disponible à bord des autobus) de 1,50 à 1.80^E (soit + 20 % d'augmentation).

Les Retraités CGT de la Poste13 ont une autre solution

et ça marche : **TRANSPORT GRATUIT POUR TOUS !**
(comme à Aubagne et plusieurs autres villes en France)....

Avec dans l'immédiat
TRANSPORT GRATUIT pour les Retraités !

Le seul concours où l'on ne gagne rien !

Esope aurait pu dire : Internet est le pire et la meilleure des choses

Moyen d'ouverture vers les connaissances, vers les autres, source d'enrichissement personnel et moyen d'information, il entre de plus en plus dans notre vie quotidienne.

Notre Syndicat de Retraites, s'il a été quelques fois frileux quant à son usage et à son utilisation, tend à rattraper le retard dans ce domaine.

Il s'est doté depuis plus d'un an site Internet : <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com> qui vise ses syndiqués mais aussi un public plus large de retraités, ou il informe, propose, ouvre le débat et se veut de cultiver un champ de libertés sur les bases des valeurs de la CGT.

Notre syndicat s'est donné cet outil pour être au plus près de ses syndiqués.

Mais pour que cet échange soit le plus large possible, il faut, cela paraît évident, l'ouvrir au plus grand nombre et nous savons que nos adhérents sont, comme de plus en plus de retraités, nombreux à « surfer » sur ce moyen moderne de communication et à posséder ainsi une adresse Mail.

Si toi aussi, tu veux être informé rapidement nous te proposons de l'être grâce au lien formidablement rapide que nous offre les possibilités de l'informatique.

Il te suffit de nous faire parvenir ta propre adresse mail

Mais tu peux aussi devenir « propagandiste

Tu connais certainement des retraités qui sont proches de nous, qui ont été à nos côtés en tant qu'actifs et qui ont pris du recul avec l'activité syndicale.

Nous te proposons de leur faire connaître; notre site et ses informations, ainsi que notre journal

En te servant de ta liste de contacts, offres leur de se brancher sur

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com>

et/ou de nous adresser le formulaire ci-dessous

Avec nos remerciements, dans l'attente

Le bureau du syndicat

Nom: Prénom:.....

Adresse postale

Code Postal : Ville :

Adresse courriel

Vous pouvez envoyer DIRECTEMENT ces informations sur la boîte Courriel du Syndicat retraites.cgtposte13@hotmail.fr

* Indiquez simplement : ' Mon adresse Mail ' en titre

D'abord les Complémentaires ensuite toutes les retraites en mode Désindexation

Syndicats et patronat qui cogèrent les retraites complémentaires devraient acter une revalorisation moins forte que l'inflation des pensions complémentaires. La solution pourrait être ensuite dupliquée aux régimes de base, fait comprendre le ministre du Budget.

Tout cela bien sûr au non de la préservation préserver l'avenir de ces régimes (Arrco, pour tous les salariés du privé, et Agirc, pour les cadres). Parmi les hypothèses envisagées par le Medef face à la dégradation rapide des comptes, celle d'une désindexation des pensions. Elles pourraient, par exemple, être revalorisées de 1% de moins que

l'inflation. De quoi générer une économie estimée à 780 millions d'euros par an au cours des quatre prochaines années, pour l'ensemble Agirc-Arrco.

Quand toutes les organisations syndicales - CGT exceptée - ont fait comprendre qu'elles l'acceptaient, quitte à y mettre des conditions. on a de quoi se faire du souci ! D'autant plus que l'idée pourrait être reproduite dans le régime de base ! Une désindexation serait en tout cas plus facile à assumer pour le gouvernement si elle était déjà endossée par les syndicats dans le cadre des retraites complémentaires.

Jérôme Cahuzac l'a bien compris. «Un accord de ce type des partenaires sociaux sur les retraites complémentaires serait un élément d'appréciation très important, déclare-t-il dans *Les Échos*. On ne pourra pas ne pas en tenir compte», estime le ministre délégué au Budget. Tout en prenant la précaution d'ajouter que «rien n'est décidé aujourd'hui et rien ne le sera sans qu'une concertation approfondie soit menée».

Un autre élément pourrait aider à faire «passer la pilule»: le Conseil d'orientation des retraites (COR) dévoilera le 23 janvier son 12e rapport*. Cet «état des lieux du système français» - qui doit précéder une vaste concertation sur une remise à plat de l'ensemble des régimes - soulignera sans doute une nouvelle fois l'ampleur des défis à venir.)

* Or, selon ce document, les perspectives pour notre système ne prêtent pas spécialement à un catastrophisme justifiant de nouvelles mesures régressives. «Par rapport aux projections réalisées en 2010, ces perspectives financières apparaissent moins dégradées □», indique le COR.

AH ! « LES PAUVRES RICHES » ...

AH ! N'avez-vous jamais entendu, dans votre entourage, cette injonction répétée comme un leitmotiv par des personnes qui ont souvent du mal à joindre les deux bouts : *"arrêtez de taper sur les riches et les patrons, ce sont eux qui nous font travailler"*. Et l'artisan ou le commerçant du coin, qui peine parfois à se payer un salaire, approuve. Et bien désolé de vous décevoir, lorsque l'on parle des riches et du patronat, vous n'en faites pas partie. Aux yeux de ceux dont on parle et qui représentent 1% de la population, vous n'êtes qu'une quantité négligeable comme le reste de la population.

«*Heureusement qu'il y a des riches pour nous faire travailler !*» : donc à l'aube de l'humanité, l'homme aurait-il dû se laisser mourir de faim, sous prétexte que personne ne lui donnait du travail ? Aurait-il dû renoncer à se construire un abri ou à se vêtir ? Aurait-il dû renoncer à améliorer sa vie ? Aurait-il dû renoncer à chasser et à cueillir des baies ? Non, l'homme avait trop de choses à faire pour lui et son clan, et il n'avait pas le temps de travailler pour une bande d'exploiteurs qui lui auraient confisqué le fruit de son travail.

Alors, va-t-on les plaindre ces « pauvres-riches » !! Ils sont une poignée, possèdent le monde et mettent les peuples en esclavage ! Va-t-on plaindre Bettencourt, Dassault, Mittal, ou ceux du Medef ..., les voyez-vous, attristés et malheureux ? Ici et ailleurs, des pauvres gens se battent désespérément pour survivre face à ces rapaces, face à ces requins.

Lorsque le gouvernement de monsieur Hollande, qui n'a rien de révolutionnaire, projette un temps soit peu de toucher à leurs avantages et leurs privilèges, ces vautours se déguisent en pigeons.

La droite en profite pour faire son ram-dam, relayée par ses journaux et ses valets victimes du célèbre syndrome du larbin. Les « pauvres-riches » crient au scandale, et tous les moutons inconscients les acclament et reprennent en cœur leurs revendications.

Les « pauvres-riches » ont déclaré la guerre des classes depuis bien longtemps et seuls leurs serviteurs abreuvés de propagande télévisuelle le nient. Depuis des décennies nos impôts servent à financer le non paiement d'une partie de leurs cotisations et leurs exonération fiscales, et ceci sans aucun résultat convainquant sur le chômage. Faire confiance aux « pauvres-riches » pour lutter contre le chômage est d'une grande naïveté. C'est pourtant ce que ces rapaces voudraient nous faire croire, alors que pour eux, un niveau élevé de chômage reste leur meilleure arme pour lutter contre nos droits sociaux

RECLASSES: UN REJET QUI PEUT CACHER UNE POSSIBILITE D'AVANCEE

Le Comité européen des Droits sociaux, a statué sur LE BIEN-FONDE de la Réclamation n° 73/2011 concernant les « Reclassés » et a...REJETE le recours !

Si la nouvelle peut paraître décevante en ce qu'elle ne condamne pas en 2012 le gouvernement de la France qui a « régularisé » la situation pour les reclassés, mais les conclusions sont plutôt positives, car la discrimination (de 1992 à 2009 à La Poste) est reconnue par le Comité, qui constate simplement que la réclamation arrive trop tard et le Comité engage les agents à en demander la réparation devant le juge. Cependant, on peut lire dans la partie IV, pages 18 de l'Attendu ci-dessous (dont vous pouvez demander un exemplaire au Syndicat)



59. Pour toutes ces questions, le Comité considère qu'il appartient aux fonctionnaires « reclassés » de faire valoir leurs droits à réparation devant les juridictions internes. A ce sujet, le Comité rappelle que l'article 1§2 de la Charte exige de prévoir des voies de recours adéquates et efficaces en cas d'allégation de discrimination, où la réparation doit être effective, proportionnée et dissuasive pour l'employeur (Conclusions 2006, Albanie), avec un aménagement de la charge de la preuve en faveur du plaignant (Conclusions 2002, France); il exige également d'organiser une protection contre le licenciement ou autres mesures de représailles de la part de l'employeur contre le travailleur qui a déposé une plainte ou a intenté une action en justice (Conclusions XVI-1, Islande)."

....un article 59 qui laisse la porte ouverte vers la victoire « devant les juridictions internes » pour les Reclassés.

**Communiqué du Bureau confédéral
de la CGT**

**Accord national interprofessionnel du 11 janvier
Une grave régression des droits sociaux**

Le Bureau confédéral de la CGT confirme l'avis négatif de la délégation CGT sur l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 qui modifierait profondément le Code du Travail.

Ce texte marque une grave régression des droits sociaux des salariés et va à contrario des objectifs fixés par la « Grande Conférence sociale » et celle de la « lutte contre la pauvreté ».

Il contient de multiples dispositions pour faciliter les licenciements et accentuer la flexibilité.

Le chantage à l'emploi est généralisé par des accords permettant la baisse des salaires et l'augmentation du temps de travail, ce sont les accords de « compétitivité/emploi » voulus par Nicolas SARKOZY.

La thèse du MEDEF est le principal fil conducteur de cet accord : « les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain ».

Il serait inconcevable que la majorité parlementaire et le Gouvernement, issus des élections de mai 2012, entérinent dans la loi les reculs sociaux dictés par le MEDEF.

Le Gouvernement, qui se dit attaché au Dialogue social, doit prendre en compte le rejet de cet accord par les syndicats représentant bien plus de salariés que les syndicats potentiellement signataires.

La CGT attend du gouvernement un projet de loi d'une toute autre nature, qui protège les salariés contre les licenciements et la précarité.

La CGT va amplifier sa campagne d'information par l'édition d'un journal tiré à deux millions d'exemplaires à destination des salariés pour favoriser leur mobilisation dans les semaines à venir.

Montreuil le 14 janvier 20

PRE-RETRAITES : Accord-cadre « sur la qualité de vie au travail », Grand Dialogue et Commission Kaspar.

**Et toujours, toujours... le Temps Partiel Aménagé Seniors (TPAS) ?*

Seule mesure concrète annoncée : la reconduction du TPAS (Temps Partiel Aménagé Seniors) mais...pour la seule année 2013.

Pourtant cette mesure est très attendue par certains personnels et la roubladise de la direction c'est de le glisser dans cet accord afin de piéger les organisations syndicales. Pour s'en convaincre il suffit de rappeler que jusqu'à présent le TPAS a été instauré sans accord.

La version 2013 proposée est sans amélioration par rapport au précédent sur la rémunération ou la retraite : c'est seulement 70% de la rémunération.

Avec les petits salaires de La Poste, cela peut être très difficile. Et le futur montant de la retraite est amputé d'autant. La direction a refusé de faire un pas, que ce soit sur le remplacement des départs en TPAS ou sur le niveau de rémunération.

Quant au personnel ayant droit au service actif, c'est un miroir aux alouettes car le manque d'années pour une retraite complète est déjà rédhibitoire et le sera de plus en plus au fil des années. Ce qui rend inopérant pour ces agents les mesures proposées dans cet accord.

La Cuisine du Chef



Soins à crédit, sauce au beurre.

Dérive du capitalisme, sur fond de Libéralisme.

Crédit revolver (ving), nappé de larmes et de misère.

Dès le 2 janvier le Crédit Municipal de Paris prêtera jusqu'à 3.000 euros au taux de 2,95%. Les mensualités pourront s'étaler sur une période de six mois à trois ans. C'est une nouvelle forme de spéculation financière scandaleuse, une sorte de crédit revol(ver)ving sur la santé. Des mutuelles et des banques se positionnent déjà sur le créneau avec un crédit sur dossier. Etre obligé d'emprunter pour se soigner, c'est bien une preuve de la dérive de notre système de santé.



Afin de prendre le temps de d'analyser, peaufiner, mettre sur pied les initiatives proposées lors de la dernière Assemblée, nous avons pris l'initiative de supprimer la Réunion Mensuelle du 31 janvier !